



**À la tête de la sélection camerounaise depuis septembre 2019, le technicien portugais Antonio Conceição a été remplacé par Rigobert Song, lundi, sans avoir bouclé son nouveau contrat. Lequel a été renouvelé en août dernier pour deux ans. Médaillé de bronze à la dernière CAN, ce résultat a été jugé insuffisant par le président de la FECAFOOT, Samuel Eto'o Fils. Son licenciement pourrait alors coûter environ 600 millions FCFA à l'Etat camerounais.**

Antonio Conceição n'est plus sélectionneur des *Lions Indomptables* du Cameroun, depuis lundi 28 février dernier. Troisième à la dernière Coupe d'Afrique des nations, il a été remercié par la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT), dirigée par Samuel Eto'o Fils. Il a donc été remplacé par Rigobert Song, qui était jusque-là aux commandes des U23. L'ancien capitaine des *Lions Indomptables* dirigera donc cette sélection camerounaise, lors de la double confrontation face à l'Algérie, fin mars, comptant pour les barrages de la Coupe du monde Qatar 2022.

Le licenciement du technicien portugais de 60 ans pourrait alors coûter une belle fortune à l'Etat Camerounais. Avec un salaire mensuel de près de 33 millions FCFA, Antonio Conceição peut s'attendre à un dédommagement conséquent. Si les clauses du contrat ne sont pas révélées dans les médias, deux hypothèses s'offrent à l'Etat du Cameroun pour le règlement de la facture liée à la séparation d'avec l'ex-sélectionneur des *Lions indomptables*.

Première hypothèse, lui payer le reste de ses 18/24 mois au départ, soit près de 594 millions FCFA. La seconde hypothèse, consisterait à lui verser une somme symbolique pour se séparer en de bons termes, compte tenu du fait qu'Antonio Conceição n'a pas atteint le premier grand objectif de son contrat, c'est-à-dire gagner la 33<sup>ème</sup> édition de la Coupe Afrique des nations à domicile ou au pire des cas s'inviter à une finale. Malheureusement, son équipe a terminé à la troisième marche du podium, derrière l'Égypte et le Sénégal.

Aux commandes de la sélection camerounaise depuis septembre 2019, Antonio Conceição a disputé 24 matchs, pour 14 victoires, 8 nuls et 2 défaites. Un bilan qu'il juge appréciable... Après son limogeage, le Portugais ne compte pas rester les bras croisés. Selon *Actu Cameroun*, il a l'intention de traîner le Cameroun devant les juridictions de la Fédération internationale de football association (FIFA), pour une compensation liée à la rupture de son contrat.

**Afrik/237actu**

---